

Colère au lycée Mezen : le poste de proviseur-adjoint supprimé à la rentrée

Le poste de proviseur-adjoint doit être supprimé au lycée professionnel Mezen d'Alençon (Orne), à la rentrée de septembre 2023. Un coup de massue pour tout le personnel en place.



Le personnel entend se mobiliser contre cette suppression de poste.

« On est atterré et en colère ! » Le personnel du lycée professionnel Marcel Mezen d'Alençon (Orne) évoque dans la douleur la nouvelle apprise mardi 4 avril 2023 : la suppression du poste de proviseur-adjoint à la rentrée de septembre. Une décision de la rectrice de l'académie de Caen, qui doit rendre des postes de direction à l'Etat.

Une rentrée compliquée

Ce poste était vacant depuis la dernière rentrée, après le départ de Richard Grossin, puis occupé de novembre à avril. Depuis trois semaines, une personne « faisant fonc-

tion » tient le poste. Une situation précaire que l'ensemble du personnel avait acceptée, tant qu'elle était provisoire.

Nous espérions vraiment un titulaire pour septembre. La rentrée a été compliquée, mais tout le monde a pallié cette absence. Cette annonce, c'est la douche froide ! On est tous en colère. Les enseignants

[Réforme des retraites : 1 500 manifestants à Alençon pour l'acte 11](#)

"Impossible de fonctionner sans ce poste"

Le lycée professionnel Mezen compte 360 élèves, répartis dans les filières suivantes : transport-logistique, automobile et chaudronnerie. À sa tête, Laurence Loriau, arrivée en 2020.

Elle n'aurait pas caché son épuisement, lors de la réunion du conseil d'administration, mardi soir, au cours de laquelle l'annonce officielle de la suppression du poste a été faite.

« Comment peut-on demander à un proviseur d'assumer toutes ces tâches ? », s'interrogent les enseignants qui, dès jeudi midi, ont tenu à se réunir pour évoquer ce sujet. « Impossible de fonctionner sans ce poste. »

[Nouveau à Alençon : tous les dimanches, une balade à vélo pour découvrir les 31 communes de la CUA](#)

La raison de cette suppression ? L'académie de Caen doit rendre des postes de direction à l'État, cinq au total. Une affaire de chiffres, donc, qui fait dire aux enseignants « qu'on déshumanise le service public, on brise l'école. »

Et d'évoquer aussi ce poste d'assistant de chef des travaux, supprimé il y a deux ans et remplacé par un temps partiel reconduit provisoirement chaque année. Ou encore cet autre poste dédié aux élèves en difficulté, lui aussi parti aux oubliettes... « L'enseignement professionnel fait les frais d'une politique qui favorise l'apprentissage », lance un professeur.

Le proviseur-adjoint tient un rôle crucial. Il joue l'interface entre les enseignants et la direction. Il organise les emplois du temps et les examens, gère les absences, s'occupe des évaluations de rentrée, suit les élèves, les pa-

rents... Impossible de citer toutes les tâches. Qui les assumera ? Les enseignants

L'inquiétude se fait sentir, dans la voix, sur les visages. Mais, surtout, le personnel se sent méprisé par une hiérarchie et un gouvernement « qui ne tient pas compte des spécificités de notre établissement ».

Désirant se mobiliser contre cette suppression de poste, des actions sont envisagées la semaine prochaine.

Nous n'avons pu joindre les services de l'Académie de Caen pour plus d'informations.